

# Récolement décennal des musées de France

## Procès-verbal de campagne

---

### 1. Identification du musée

Musée du Lauragais - Castelnaudary

---

### 2. Identification de la campagne

Titre de la campagne : Campagne n°1 récolement archéologique 2021

Domaine concerné (domaine de collection) : archéologie

Zone du musée : Réserves collections archéologiques

Date de réalisation : 2 mai - 31 août 2021

Responsable de la campagne : Camille Lacroix, conservatrice départementale des musées de l'Aude (convention CD11 – Mairie de Castelnaudary pour le contrôle scientifique des collections)

---

### 3. Méthodes et Moyens humains, techniques, etc. :

Recrutement d'une étudiante stagiaire spécialisée en Master Régie des œuvres et documentation à l'Université Toulouse Jean Jaurès. Campagne de récolement menée en autonomie par Anne-France Chaussonnet, supervisée par Camille Lacroix, Conservatrice départementale des musées de l'Aude.

Le récolement a suivi la méthodologie suivante : recherches documentaires préalables sur les collections et leurs statuts, vérification de chacun des objets ou lots d'objets conservés dans les réserves (marquage, poids, dimensions, état de conservation), reconditionnement des objets le cas échéant, saisie des informations sur la base Micromusée, inventaire rétroactif le cas échéant avec création d'un numéro d'inventaire et d'une fiche objet, prise de photographies (lorsqu'il n'y a pas de visuel existant ou que l'état de conservation a évolué), rédaction d'un rapport de mission avec identification des urgences à traiter.

L'agent récoleur a travaillé directement dans les salles de réserves avec un poste informatique avec accès direct à la base de données Micromusée et avec les instruments de mesure. Elle a été en lien constant avec les agents de la mairie (service théâtre-musée, service technique) et avec la conservation départementale des musées. Elle a également pris attache auprès de Jean-Paul Cazes, l'archéologue qui avait mené un premier inventaire des collections en 2014 et participé aux dépôts de nouvelles découvertes afin de compléter l'étude documentaire des collections.

---

### 4. Description des champs couverts :

Mobilier archéologique et collections lapidaires

5. Commentaire sur le résultat de cette campagne :

La campagne a permis de clarifier le statut administratif de certains objets, de préciser leur localisation de manière systématique, et d'identifier les urgences en matière de restauration et plus largement des conditions de conservation du mobilier.

INFORMATIONS	CHIFFRES	OBSERVATIONS
<b>Nombre (connu ou évalué) de biens ciblés</b>	1105	
<b>Objets localisés</b> (vus ou en déplacement provisoire justifié)	1103	
<b>Objets manquants</b> (qui nécessiteront un signalement, un dépôt de plainte, ou une radiation) <b>(joindre une liste)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non localisés (§ 2.49 à § 2.52 et § 2.57 **)</li> <li>- Volés (§ 2.53 à § 2.56 **)</li> <li>- Détruits (§ 2.31**)</li> </ul>	2	<p><b>2014.0.465</b> : Lot de deux deniers, signalé manquant sur le PV de 2015.</p> <p>Un des deux deniers a été retrouvé. Le deuxième denier, denier de Toulouse, Raymond VI (1194-1222) ou VII (1222-1249), a été égaré dans le circuit d'études vers 1989. Il n'a pas été retrouvé à ce jour.</p>
<b>Nombre total des objets récolés</b> (localisés + manquants)	1105	
<b>Objets nécessitant des modifications à l'inventaire (joindre une liste)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À inventorier *** (inscription omise ou négligée au sens du § 2.20 à § 2.25 **)</li> <li>- À radier (§ 2.26 à § 2.35 **) (en distinguant les 5 cas de radiation)</li> </ul>		
<b>Objets nécessitant des compléments d'identification</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- À marquer (§ 2.42 à § 2.48 **)</li> <li>- À mesurer, peser</li> </ul>	148 148 0	148 objets non marqués car leur statut juridique reste à clarifier (saisie judiciaire). Ils sont cependant assortis d'étiquettes

- À photographier	0	d'identification
<b>État de conservation du bien</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bon état</li> <li>- Défauts d'intégrité (déformation, traces d'humidité, traces d'infestation, empoussièrement)</li> <li>- Nécessite une restauration</li> </ul>	52	Au cours de la mission, 52 objets nécessitant une restauration ont été identifiés. Il s'agit essentiellement d'objets métalliques (alliage cuivreux, alliage blanc/fer, plomb et fer), mais aussi de quelques objets en verre.
<b>Localisation des biens</b> : Exposés dans les salles  <p style="text-align: center;">En réserve</p>	1105	Tous les objets sont en réserve. Aucun objet n'est exposé au public.
<b>Documentation photographique des biens</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Argentique</li> <li>- Format numérique</li> </ul>	100%  Format numérique	En 2014-2015, une campagne photographique a couvert quasiment l'intégralité de la collection : photographie par objet ou par lots. La mission de 2021 a compléter la campagne photographique
<b>Existence d'une notice informatisée</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans un outil de gestion des collections</li> <li>- Dans un tableur</li> <li>- À faire</li> </ul>	1105  Sur Micromusée	Toutes les notices ont été saisies sur la base de données Micromusée.

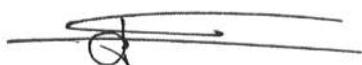
\* Cf. art.13 de l'arrêté du 25 mai 2004

\*\* Note-circulaire relative à la méthodologie du récolement des ensembles dits indéterminables et aux opérations de post-récolement des collections des musées de France, publiée au BO du 4 mai 2016.

\*\*\* Sont exclus du récolement les objets non inventoriés car sans historique d'acquisition ou d'affectation au sens des § 4.1 à § 4.6 \*\*.

Signature du responsable des collections

Signature du chef d'établissement



Camille Lacroix

## Annexe 1

### Liste des objets manquants : 2 objets

- 2014.0.465 : Lot de deux deniers. Un seul des deux deniers est manquant.

Les deux deniers étaient signalés manquants sur le PV de 2015. Un des deux deniers a été retrouvé. Le deuxième denier, denier de Toulouse, Raymond VI (1194-1222) ou VII (1222-1249), a été égaré dans le circuit d'études vers 1989. Il n'a pas été retrouvé à ce jour.

- 2021.0.31 : Plaque perforée.

Cette plaque issue de Souilhe, a été vue et photographiée en 2015, lors des découvertes de la nécropole de la Mézière. Cette petite plaque rectangulaire cassée, dotée de deux perforations était identifiée sous un n° d'étude 036, n° d'unité stratigraphique S49-3. Cet objet manque en 2021.



*Photographie de la plaque en 2015*